

Déclaration de non utilisation de

BADGE, BFDGE, NOGE

respectivement d'usage restreint des dérivés du BADGE

Dans la fabrication de **tous** les produits fournis par Siegwirk, **BADGE** (2,2-Bis(4- hydroxyphényl)propane bis(2,3-époxypropyl) éther, CAS 1675-54-3), **BFDGE** (Bis (hydroxyphényl)méthane bis(2,3-époxypropyl) éther, CAS 39817-09-9) et/ou **NOGE** (Novolac glycidyl éthers), ou les matières premières contenant une ou plusieurs de ces substances, ne sont pas utilisés intentionnellement comme composants à l'échelle mondiale.

Cependant, la présence à l'état de trace de ces substances dans les produits, provenant des impuretés des matières premières, du procédé ou d'une contamination accidentelle, ne peut pas être exclue. Nous pouvons vous assurer que les traces potentielles dans nos produits, le cas échéant, sont inférieures à 0,1%.

Les **résines BADGE**, dont la résine de bisphénol A-épichlorohydrine (CAS 25085-99-8) ou le bisphénol-époxy-diacrylate (CAS 55818-57-0), sont exclus de la fabrication de tous les produits fournis par Siegwirk, recommandés pour l'impression d'emballages **alimentaires primaire (Nutrition), Pharmaceutiques et produits Hygiéniques** («NPH») dans la région EMEA, en raison des conséquences du décret français sur le BPA en vigueur depuis le 01.01.2015¹ interdisant toute substance à base de BPA provenant de matériaux en contact avec les aliments.

Les informations contenues dans ce document reflètent la politique et les engagements de Siegwirk. Cette déclaration est valable sans signature.

¹ Interdiction par la France du bisphénol A (BPA), loi n ° 2010-729, telle que modifiée par la loi n ° 2012-1442 du 24 décembre 2012.

L'interdiction du BPA a été adoptée en deux phases. La phase I de la loi, entrée en vigueur le 1er janvier 2013, interdisait le BPA dans tous les emballages, contenants et ustensiles destinés aux aliments destinés aux enfants de moins de 3 ans. La deuxième phase est entrée en vigueur le 1er janvier 2015, interdisant le BPA dans tous les emballages, contenants et ustensiles destinés à être utilisés en contact direct avec des aliments.